

LES ARTS, LES LETTRES ET LES SCIENCES

COMMISSION ROYALE—DEMANDE DE RAPPORT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Lloyd R. Crouse (Queens-Lunenburg): Je voudrais poser une question au premier ministre. Comme il faut, de toute évidence, prendre des mesures en vue de raffermir l'unité canadienne, le premier ministre peut-il dire à la Chambre quand la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme doit remettre un rapport?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): J'ai déjà dit à la Chambre que nous espérons avoir un rapport provisoire de la Commission d'ici quelques semaines.

QUESTIONS OUVRIÈRES

LOUISBOURG—GRÈVE AUX CHANTIERS DE RESTAURATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): J'avais une question à poser au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, mais je vois que l'honorable représentant est absent, sans aucun doute à cause de maladie ou par suite d'affaires officielles. Pourrais-je m'adresser au ministre suppléant ou au premier ministre, vu l'urgence du sujet? Étant donné la déclaration du ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, dont il est fait état dans le numéro de samedi du *Chronicle Herald* d'Halifax, et d'après laquelle il est disposé à rencontrer en tout temps des représentants des travailleurs préposés au programme de restauration de Louisbourg qui sont actuellement en grève, le ministre suppléant ou le premier ministre voudrait-il dire si des mesures ont été prises pour préparer une rencontre avec les représentants des travailleurs?

M. l'Orateur: Cette question devrait certainement être inscrite au *Feuilleton*. Je ne vois pas comment on pourrait s'attendre que le ministre y réponde.

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Avec toute la déférence que je vous dois, je comprends que Votre Honneur ignore probablement que ces travailleurs font la grève. La grève a commencé jeudi ou vendredi de la semaine dernière et l'affaire est urgente.

L'hon. Roger Teillet (ministre des Affaires des anciens combattants): Mon collègue a déjà communiqué avec moi aujourd'hui, et j'espérerais disposer de certains renseignements. Cependant, ils n'ont pas encore été reçus. Sauf

erreur, le ministre intéressé sera de retour et un rapport sera présenté demain.

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): L'honorable représentant voudrait-il prier le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales de communiquer avec ces gens de façon que l'affaire reste bien en main, contrairement à ce qui s'est produit en ce qui concerne ses négociations avec le conseil consultatif à Banff?

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre du Travail pourrait-il faire connaître à la Chambre les raisons de la grève à l'entreprise de restauration du Fort-Louisbourg et nous dirait-il si son ministère tente de mettre fin aux différends qui ont causé cette grève?

L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail): Je tente moi-même de mettre fin aux différends, monsieur l'Orateur, car l'entreprise se trouve dans ma circonscription. (*Exclamations*) Toutefois, ce n'est pas à titre de ministre du Travail que j'agis ainsi, car la question relève des autorités provinciales. Je crois que le différend découle de ce que les frais de déplacement sont intégrés dans les salaires, et également d'un nouveau régime d'embauchage institué pour cette entreprise. J'ai communiqué avec le bureau du ministre du Nord canadien et des Ressources nationales et j'apprends aujourd'hui qu'on envisage des mesures pouvant apporter bientôt une solution à ce problème.

LES NATIONS UNIES

ATTITUDE DU CANADA À L'ÉGARD DE L'ADMISSION DE LA CHINE COMMUNISTE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. A. Olson (Medicine-Hat): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné les observations faites hier soir par le président Johnson au sujet de la nouvelle position que la Chine communiste occupe dans le monde et les remarques faites, sauf erreur, la semaine dernière par le ministre, déclarant qu'il faudrait bientôt envisager la reconnaissance de la Chine communiste, le Canada prendra-t-il l'initiative de faire admettre la Chine communiste dans l'organisation des Nations Unies, ou appuiera-t-il une politique en ce sens, ou bien envisage-t-il de reconnaître lui-même la Chine rouge?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je n'ai rien à ajouter à la politique gouvernementale exposée le 22 mai.